



ECOLE SUPERIEURE D'AGRICULTURE DE MATEUR

AVIS D'INSCRIPTION EN 2^{ème} LICENCE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2018-2019

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Mateur informe les étudiants licenciés qu'ils peuvent s'inscrire pour poursuivre la licence « Production Animale et Ressources alimentaires » comme une deuxième.

Conditions d'accès :

- Titulaire d'une licence appliquée
- Baccalauréat : Sciences expérimentales
- Score d'orientation l'année du Baccalauréat supérieur ou égal au score demandé en session 2018

Dates et délais :

- Dépôt du dossier de candidature : du **06 Aout** au **27 Aout 2018**,
- Affichage de la liste des candidats retenus : **07 septembre 2018**,
- Démarrage des études : **12 septembre 2018**.

Capacité d'accueil :

- Le nombre de places est limité à 03 étudiants sélectionnés sur dossier.

Dossier de préinscription :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les pièces suivantes :

- 1- Demande d'inscription en deuxième licence
- 2- Copies conformes aux originales du baccalauréat et des diplômes universitaires obtenus (licence).
- 3- Copies des relevés de notes à partir du baccalauréat (Bac + toutes les années universitaires).
- 4- Une photo d'identité
- 5- Une enveloppe affranchie portant l'adresse du candidat
- 6- Copie de la carte d'identité nationale.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de l'école ou envoyés par voie postale et ce avant le lundi **27 Aout 2018** à l'adresse suivante :

**Ecole supérieure d'agriculture de Mateur, 7030, Route de Tabarka, Mateur,
Bizerte.**

***Toute demande parvenue après ce délai ne sera pas prise en considération, le
cachet du bureau d'ordre ou de la poste faisant foi.***

Le Directeur de l'ESA de Mateur